

18.—Service de pilotage, par circonscription, années terminées le 31 mars 1950 et 1951

District	1950		1951	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-É.)	36	98,166	60	164,679
Sydney (N.-É.)	1,272	3,307,029	1,589	3,490,551
Halifax (N.-É.)	2,554	8,621,931	2,576	8,623,043
Saint-Jean (N.-B.)	1,176	3,405,961	1,087	3,251,310
Québec (P.Q.)	4,000	12,291,031	4,197	13,595,068
Montréal (P.Q.)	6,425	14,729,606	7,528	16,565,344
Churchill (Man.)	32	135,802	40	153,138
Colombie-Britannique	2,944	7,215,229	3,210	7,750,099
Total	18,439	50,304,755	20,287	53,593,232

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre des matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, aux termes de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, au cours des années terminées le 31 mars 1942 à 1951 figure au tableau 19.

19.—Matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, années terminées le 31 mars 1942-1951

NOTE.—Les chiffres depuis 1918 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire* précédents à compter de l'édition de 1941.

Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués	Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués
1942	23,064	20,312	1947	43,973	42,205
1943	19,255	15,250	1948	59,768	60,793
1944	26,068	20,491	1949 ¹	50,379	49,544
1945	29,230	25,056	1950 ²	43,677	43,194
1946	30,361	27,042	1951 ²	40,241	40,535

¹ Comprend 1,641 matelots embarqués et 1,288 matelots débarqués à Terre-Neuve du 1^{er} avril au 31 décembre 1949. ² Comprend Terre-Neuve.

Marine marchande du gouvernement canadien, Ltée.—Les circonstances dans lesquelles l'État devint propriétaire et administrateur d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui paraît à la page 715 de l'*Annuaire* de 1937 donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936.

La flotte de la Marine marchande du gouvernement canadien, Ltée, se composait, au début, de 66 vaisseaux d'un tonnage réel total de 391,212 tonnes. Le coût primitif de la flotte fut de \$79,661,921 et la perte de capital, de \$74,239,356, la récupération totale de \$5,422,565 se répartissant ainsi: 1^o vente de 56 vaisseaux, \$2,378,018; 2^o produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, \$2,111,475; 3^o vente de 6 vaisseaux à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, \$933,072.

La charte de la Marine marchande du gouvernement canadien, Ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'avait jamais été cédée et, en 1940, la compagnie a été reconstituée. Elle exploite, pour le compte de l'État, certains navires capturés, soit réquisitionnés pour l'usage de l'État, soit condamnés par le tribunal des prises. Aucune entente n'a encore été conclue avec les propriétaires des navires réquisitionnés pour la prise à fret.